



Diaconat Protestant de Grenoble

Rapport d'activité de l'année 2023



Diaconat Protestant de Grenoble **Rapport d'activité 2023**

Table des matières

1. Introduction	3
2. Message spirituel	4
3. Activités clés du Diaconat en 2023	5
3.1 L'Échoppe, distribution alimentaire et accompagnement social	5
3.2 L'Entraide, l'aide sur dossier	5
3.3 L'Escale, lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint-Marc	7
3.4 Le réseau Esaïe, réseau d'accueil de l'étranger	8
3.5 L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès	8
4. Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat ».....	9
4.1 À l'Échoppe.....	9
4.2 À l'Entraide	12
4.3 À l'Escale.....	12
4.4 Dans l'aide aux détenus.....	12
4.5 Dans le réseau Esaïe	13
5. Le projet « EN-ACT »	13
6. Activités dans les associations partenaires.....	14
6.1 La Remise.....	14
6.2 ADA (Accueil Demandeurs d'asile).....	14
6.3 Le Habert St-Paul.....	15
6.4 UTPT (Un Toit pour Tous)	15
6.5 3aMIE (Accueil, Aide, Accompagnement pour les Mineurs Isolés Étrangers)	16
6.6 EPISOL.....	16
6.7 La Banque alimentaire de l'Isère (BAI)	17
6.8 Autres partenariats	18
7. Gestion et gouvernance.....	19
8. Convivialité et temps communautaires	20
9. Communication.....	20
10. Conclusion	21

1. Introduction

Le rapport annuel d'activité du Diaconat Protestant regroupe les informations quantitatives et qualitatives qui décrivent l'ensemble des activités de notre association, réalisées en propre ou en liaison avec des associations partenaires.

Il dresse un panorama des actions et domaines d'intervention où le Diaconat met en œuvre ses trois missions « Servir, Aider, Témoigner » auprès des personnes en difficulté, en apportant un soutien moral, matériel ou fraternel et en agissant contre leur exclusion et pour leur dignité.

Je vous encourage à parcourir l'ensemble des chapitres dans lesquels vous trouverez toutes les facettes et les richesses de notre association.

Pour 2023, les points saillants de l'année incluent en particulier :

- La consolidation de notre équipe salariée dans le cadre de notre projet d'accompagnement et d'accès à l'autonomie pour et avec les personnes aidées par le Diaconat, et de notre projet EN-ACT d'aide à la régularisation du travail des sans-papier.
- Des actions de plaidoyer et de sensibilisation, en partenariat avec d'autres associations, sur l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés, l'hospitalité pour les migrants, les réponses insuffisantes sur l'hébergement d'urgence et la législation sur l'immigration.
- La mise en place d'une lettre d'information numérique en lien avec notre nouveau site internet.
- Le lancement d'une réflexion avec le Secours catholique sur l'évolution de l'aide et de l'accompagnement à apporter aux détenus en précarité à la prison de Varcès.

Les bénévoles réguliers ou occasionnels sont les forces vives qui agissent au quotidien pour aider et servir. Nous avons lancé fin 2023 un groupe de réflexion visant à renforcer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles au sein de nos différentes activités.

Avant de vous laisser parcourir ce rapport d'activité, je veux donc remercier les nombreux bénévoles et membres élus du CA pour leur engagement, leur soutien et les convictions qu'ils portent au service des personnes accueillies, accompagnées, écoutées dans les divers lieux et interventions décrits dans ce rapport.

Je veux aussi remercier l'Église protestante unie de Grenoble, son Conseil presbytéral, son secrétariat et tous ses membres qui nous apportent leur soutien moral, matériel et financier.

Et enfin je remercie les diverses institutions locales, départementales et nationales ainsi que les donateurs privés qui appuient des actions ou projets, et grâce auxquels le Diaconat Protestant a poursuivi sa mission de solidarité et d'entraide au profit des personnes en précarité.

Le Président du Diaconat Protestant de Grenoble, Jean-Marc Lefebvre

2. Message spirituel

Un seul service pour la diaconie dans la Bible !

Les termes de la famille de « Diakonia » (servir) apparaissent presque 100 fois dans le Nouveau Testament. Mais le plus intéressant, c'est qu'ils sont quatre fois plus employés chez Paul que dans le reste du Nouveau Testament. Or le sens le plus attesté de l'emploi du terme Diakonia pour l'apôtre Paul est le ministère ou service de la Parole et le service de Jésus-Christ. Paul se définit ainsi comme « Diacre de Jésus-Christ ».

Le récit de l'Institution des « Sept » (Ac 6/1-7) nous permet d'avancer dans la compréhension de ce ministère de Diacre : un groupe de « Sept » diacres est créé, à côté de la constitution des « Douze ». Ce groupe de sept est placé aux commandes de la communauté des « Hellénistes », c'est-à-dire des membres de l'Église Primitive de culture grecque et non de culture hébraïque. Or les rapports entre ces deux groupes ne sont pas sans conflits.

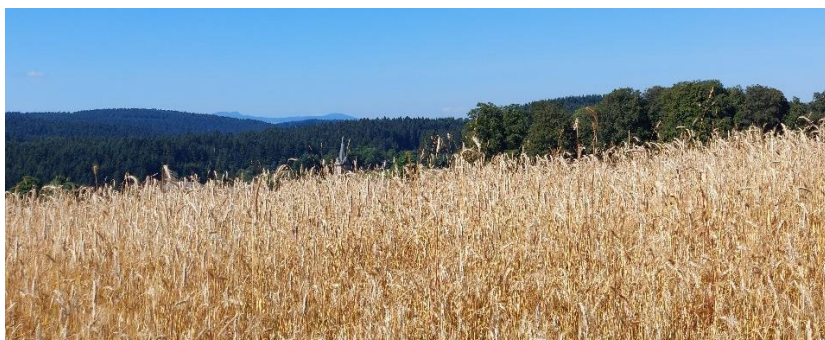
Une manière d'arranger les choses est de répartir les responsabilités, voire les champs de mission, entre les deux groupes. Aux douze « la diaconie de la Parole » (diakonia tou logou), soit l'annonce de l'Évangile ; aux sept la « diaconie des tables » (diakonia trapezais), soit le service de distribution alimentaire au sein de la première communauté de Jérusalem, « l'Échoppe de l'époque ». L'enjeu était donc que l'entraide sociale et la prédication de l'Évangile soient justement et conjointement proposées.

La formulation des deux services par le même mot signifie bien que l'un n'est pas subordonné à l'autre. Les deux diaconies ont la même qualité, leur pertinence propre. Sans doute appellent-elles des dons différents. Mais j'entends dans le texte que les uns sont appelés à être au service des « Grecs » les autres des « Hébreux ». Et donc la vocation première de cette distinction, c'est justement d'être au service de tous.

Dans cette perspective, les mots de la Bible « L'homme ne vivra pas de pain seulement mais de toute parole qui sortira de la bouche de Dieu » prennent tout leur sens. Selon Paul, les « Grecs » comme les « Hébreux » ont vocation à recevoir à la fois et en même temps le pain qui nourrit le corps et le pain qui nourrit l'Esprit.

Un temps dans la liturgie du culte le signifie de manière explicite : le repas de la Cène. Quand nous le partageons, nous affirmons que nous sommes « les co-pains » les uns des autres et les « co-pains » du Christ !

Le pasteur Hervé Gantz



3. Activités clés du Diaconat en 2023

Nous décrivons ci-après les cinq activités principales du Diaconat : l'Échoppe, l'Entraide, le réseau Esaïe, l'Escale, et l'aide aux détenus.

3.1 L'Échoppe, distribution alimentaire et accompagnement social

L'Échoppe bénéficie depuis 2022 du soutien efficace de deux personnes salariées issues du secteur social dans le cadre du projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat ».

En 2023, les maîtres mots de la distribution de paniers alimentaires sont diversification et amélioration de la qualité des produits. Les denrées arrivent non seulement de la Banque Alimentaire de l'Isère (BAI) et du Marché d'Intérêt National (MIN) mais également d'achats auprès du magasin Biocoop du quartier Teisseire et de partenariats avec des producteurs de la région grenobloise ou associations locales (lors de séances de glanage et de cueillettes avec les adhérents).

Ce sont plus de 46,5 tonnes de denrées (épicerie, produits frais, produits d'hygiène, fruits et légumes) qui ont été distribuées. 5,2 % proviennent du MIN (en partenariat avec EPISOL) et d'autres fournisseurs de produits bio et locaux.

L'accueil des personnes et leur inscription pour recevoir l'aide ont bénéficié de compétences renforcées dans l'étude des dossiers sociaux et l'orientation vers des partenaires grenoblois. L'accompagnement social des personnes vers l'autonomie a été considérablement amélioré, au point que certains bénéficiaires ont réussi à sortir du cycle de la dépendance alimentaire.

En 2023, 226 foyers (en augmentation de 3,5 %) ont bénéficié des paniers alimentaires. Cela représente 658 personnes pour l'année, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2022.

Sur les 658 personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire, on compte 264 enfants de 0 à 14 ans, soit 40 % ; 119 jeunes entre 15 et 25 ans, soit 18 % ; 243 personnes âgées de 26 à 59 ans, soit 36 % ; 32 personnes de 60 ans et plus, soit 5 %. Cette dernière catégorie a tendance à augmenter.

En 2023, le panier avec de la viande pour une personne a une valeur économique de 30 € (pour 1 € de participation). Celui d'une famille de 8 personnes vaut 130 € (pour 8 €).

La grande nouveauté de l'année 2023 a été la mise en œuvre d'ateliers d'initiation au français langue étrangère (voir en section 4.1, p.11).

Pour l'équipe de l'Échoppe, Nathalie Carlin et Marlyse Gomez

3.2 L'Entraide, l'aide sur dossier

L'Entraide répond aux demandes d'aides financières de personnes ayant besoin d'un « coup de pouce », dans le but de débloquer une situation, d'éviter un enlèvement, ou pour leur permettre de faire face à un « accident » de la vie.

Organisation et modes d'intervention de la Commission d'entraide

Comme l'an dernier, la Commission d'entraide se réunit deux fois par mois et étudie à chaque fois 15 dossiers maximum, reçus par voie dématérialisée et envoyés uniquement par un travailleur social.

L'Entraide traite les dossiers seulement si l'ensemble des aides légales ont été sollicitées. En 2023, le montant maximal de l'aide accordée est passé de 250 € à 300 € après plusieurs années sans évolution.

L'Entraide intervient sur l'ensemble du territoire isérois. L'aide financière se fait par chèque à l'ordre du créancier, adressé à la personne qui a la responsabilité de le transmettre à son créancier.

L'aide alimentaire est maintenue à titre humanitaire par le don de chèques services. Cela nous permet également de rendre « visible » la population qui dépend uniquement des aides associatives du fait de la démobilité des institutions.

Les dossiers traités en 2023

En 2023, l'Entraide a traité 220 dossiers lors des 19 commissions, soit en moyenne 11 dossiers par commission, contre 262 en 2022, soit une baisse de 24,5 %. Cette baisse, constatée par d'autres partenaires comme le Conseil Départemental et le Secours Catholique, suscite de nombreuses interrogations : méconnaissance des aides possibles, non-recours aux droits, changement de personnel au sein des services instructeurs, délais trop long pour obtenir un rendez-vous social ?

Ainsi, en 2023, 158 dossiers ont reçu une aide, 61 ont été refusés. 37 aides accordées sont des demandes de secours alimentaire d'urgence versée sous forme de chèques services (soit 23,4 % des aides accordées).

123 dossiers ont été adressés par les travailleurs sociaux du Département de tous les territoires de l'Isère, soit 55,9 % des dossiers. 93 dossiers ont été adressés par des associations, soit 42,27 % des dossiers. 4 dossiers ont été adressés par des institutions publiques (CCAS, CHU) soit 1,82 % des dossiers.

La majorité des dossiers étudiés concernent des familles (59 %). Parmi elles, 54 % sont des familles monoparentales.

Près de la moitié des dossiers concernent des étrangers en situation administrative complexe ou sans droit ni titre (49,55 %).

Comme l'année précédente, les aides à l'énergie (27,12 %) et à l'alimentation (17,2 %) sont les plus sollicitées. Nous observons aussi une augmentation des aides au transport (9 % contre 5,4 % en 2022) et aux frais de formation (6,3 % contre 0,3 % en 2022). Les aides sollicitées pour les frais de santé sont également en augmentation 12,73 % (contre 10,22 % en 2022). On constate une diminution des aides liées au logement (9 % contre 13 % en 2022).

Total sollicité en 2023 : 35 000 €

Total accordé : 21 334 € dont 2 625 € en chèques services

En 2023, le secteur associatif nous a davantage sollicités que l'année précédente, en particulier sur des demandes de santé, et celles qui relèvent des compétences des collectivités locales telles que les fournitures scolaires.

Depuis que nous envoyons l'aide directement aux personnes, nous recevons des courriers de remerciement comme ci-après.

« Bonjour mesdames et messieurs, ce message pour vous remercier de votre aide des 200 euros, afin que je puisse régler une partie de ma facture EDF ! Bien cordialement à toute l'équipe d'entraide du Diaconat Protestant Grenoble ! »

« Je suis encore bien en retard pour vous remercier de l'aide que vous m'avez apportée en septembre 2023. Je vous remercie beaucoup, ce n'est pas la 1^{ère} fois que vous m'aidez dans mes difficultés. C'est mon assistante sociale qui vous sollicite pour moi. Merci à toute l'équipe de l'Entraide. »

En conclusion, on constate que les situations traitées par l'Entraide restent révélatrices des difficultés ou de la complexité de l'accès aux droits. Les demandes d'aides sont un bon moyen d'observer l'évolution des précarités, et de décider de nouvelles actions ou plaidoyers.

Pour l'équipe de l'Entraide, Ariane Wallet et Catherine Mulet

3.3 L'Escale, lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint-Marc

L'Escale est un lieu d'accueil, de solidarité et de spiritualité, ouvert depuis 2019. Un lieu où chacun peut se sentir accueilli, quelles que soient ses origines, sa religion ou ses choix personnels.

L'Escale a été créée par le Diaconat Protestant, le service Diaconat et Soins du Diocèse de Grenoble-Vienne, en liaison avec les paroisses catholique, anglicane et protestante du centre Saint-Marc.

Une équipe de pilotage de 6 personnes veille sur l'esprit et sur le bon fonctionnement de la structure et se réunit 10 fois par an. Une trésorière assure la tenue des comptes.

Au rythme de deux après-midis par semaine (14h-16h30), les permanences permettent à toutes et tous, bénévoles et habitués, de vivre ensemble des temps de convivialité, de partage de savoirs, de discussion, ainsi que des ateliers créatifs, des animations et des sorties, proposées et animées en commun.

Un partage spirituel est organisé mensuellement, à partir d'un texte et animé par une personne du Diocèse ou par un pasteur protestant, avec une libre participation pour les personnes accueillies.

En 2023 les accueils à L'Escale ont reposé sur l'engagement de 15 bénévoles, membres des différentes Églises, et sur la mise à disposition de 3 salariés par le Diaconat Protestant et le Diocèse de Grenoble. 92 permanences ont pu être assurées et 33 personnes ont été accueillies, certaines de façon épisodique, d'autres très régulièrement. Il y a eu 439 passages sur l'année.

Outre le Diocèse de Grenoble et le Diaconat Protestant, l'Escale est en lien avec la paroisse catholique « Sainte Trinité », l'Échoppe (du Diaconat protestant). Elle établit des rencontres et partenariats avec « La Bienvenue », le SILEF, l'activité « Repas et Partage » du Secours Catholique, hébergée au centre Saint-Marc. Elle est représentée dans le collectif des accueils de jour de Grenoble.

Des activités spontanées ou planifiées en 2023 :

- Atelier peinture, couture (machine à coudre disponible)
- Jeux de société
- Confection d'objets pour vente au marché de Noël
- Tri et préparation de cartes postales pour une nouvelle exposition permanente « les Alpains » au Musée Dauphinois
- Fêtes d'anniversaires, crêpes, musique, Noël
- Repas préparés et partagés en commun

Plusieurs sorties ont eu lieu en 2023 :

- Exposition et conférence sur « Les Chartreux dans le monde » au Musée de l'Ancien Évêché (16 mars)
- Visite au Fort Saint-Eynard (2 août)
- Sortie aux Bois de Vouillants (28 septembre)
- Inauguration et visite de l'exposition « Les Alpains » au Musée Dauphinois (10 octobre)
- Visite au Musée des Automates à Lans en Vercors (7 décembre)
- Contes de Noël à la paroisse catholique « Sainte Trinité » (13 décembre)
- Stand au Marché de Noël, place Salvador Allende : vente d'objets confectionnés aux ateliers couture et peinture (20 décembre)

L'Escale a également été retenue par la direction départementale de l'État (DDETS) pour intégrer le projet « Trajectoire » et mettre en place une permanence sociale visant à faciliter l'accès aux droits des personnes accueillies, dans les locaux de l'Échoppe.

Pour l'équipe de l'Escale, François-Pierre Bouchaud

3.4 Le réseau Esaïe, réseau d'accueil de l'étranger

En 2023, Esaïe, ce sont 5 à 6 personnes accueillies en continu. Le nombre de nouvelles arrivées est passé de 4 en 2022 à 7 en 2023, notamment du fait d'une rotation plus élevée des personnes accueillies puis reconnues mineures par l'administration française quelques semaines ou mois après leur arrivée.

Grâce à l'intégration de trois nouvelles familles accueillantes dans le réseau et à la fidélité de plus d'une trentaine de familles, il est possible d'envisager sereinement le recrutement de nouveaux hébergés lorsque des places se libèrent. La durée moyenne d'accueil par le réseau s'est donc raccourcie, bien que les familles apprécient par ailleurs d'accueillir des personnes avec lesquelles elles ont déjà fait connaissance.

Sont hébergés par les membres du réseau fin 2023 : une étudiante accueillie depuis 2022, un homme en recherche d'emploi accueilli depuis fin 2023, trois plus jeunes suivant un parcours scolaire en établissement public ou chez 3aMIE. Le réseau a perçu une forte pression pour accueillir des migrants isolés de plus en plus jeunes et nombreux à chercher une solution d'urgence, nécessitant par ailleurs une attention plus importante (suivis médicaux, scolaires, administratifs...).

Le recrutement de nouveaux hébergés se fait en coordination avec d'autres structures d'accompagnement de migrants qui connaissent bien le fonctionnement du réseau, à commencer par le Secours Catholique, avec lequel la collaboration est régulière.

Au-delà de l'accueil dans le réseau et de la présentation de son fonctionnement très spécifique, le comité de pilotage s'assure que les conditions d'accueil soient les plus adaptées possibles aux situations de chacun.

Pour l'équipe du groupe Esaïe, Céline Fallot

3.5 L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès

Un bénévole du Diaconat participe aux commissions de lutte contre la précarité qui se tiennent tous les mois à la prison de Varcès. Dans ces commissions, le Diaconat siège avec le Secours Catholique et les deux associations aident financièrement à hauteur égale les détenus

dont les ressources ne leur permettent même pas de « cantiner » (ceux qui n'ont pas de soutien de leur famille et pas d'accès au travail dans les ateliers).

En 2023, le Diaconat a aidé en moyenne 18 détenus par mois, contre 20 l'année dernière.

Un rappel de l'évolution de l'aide du Diaconat aux détenus :

- 2020 : 4506 € (moyenne de 16 détenus par mois)
- 2021 : 5139 € (moyenne de 17 détenus par mois)
- 2022 : 6156 € (un peu plus de 20 détenus par mois)
- 2023 : 5253 € (un peu plus de 18 détenus par mois)

Le Diaconat a aussi contribué aux colis de Noël en lien avec le Secours Catholique, qui est moteur sur le sujet. Cette année, nous avons pu être présents pour la distribution des colis à la prison. Ces temps d'échanges et de partage avec les détenus sont très courts mais ont une forte charge émotionnelle. Nous avons pu récolter leurs idées pour mieux les accompagner pendant leur période de détention.

En ce qui concerne le courrier, nous envoyons toujours un courrier aux détenus qui bénéficient de l'aide d'indigence. Nous avons en moyenne 10 % de réponses de détenus qui nous remercient ou qui souhaitent avoir des renseignements sur certains sujets liés à la vie carcérale. Nous les orientons vers les personnes pouvant les aider.

Par ailleurs nous avons entamé une réflexion avec le Secours Catholique pour savoir si le type d'aide que nous proposons est adapté ou s'il faut la faire évoluer. Pour ce faire, nous avons rencontré différents acteurs autour de la prison (associatif, aumônerie, administration pénitentiaire, services sociaux). Nous avons décidé de mettre en place un groupe de travail Diaconat/Secours Catholique en 2024 pour proposer de nouveaux types d'action et d'accompagnement.

Pour l'équipe d'aide aux détenus, Christian Desille et Jean-Marc Lefebvre

4. Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat »

Mis en place en mai 2021, ce projet a continué à se déployer en 2023. Il est fondé sur une démarche participative qui implique les personnes aidées dans la réflexion et la construction des différentes actions pour répondre au mieux à leurs besoins.

En 2023, nous avons agi pour pérenniser les actions expérimentées lors des années précédentes et en expérimenter de nouvelles. L'équipe de 2 salariés qui soutient les bénévoles a été renforcée par du temps de travail supplémentaire et par le recrutement d'une stagiaire en Français Langue Étrangère.

Le projet a fait évoluer les cinq activités du Diaconat comme suit.

4.1 À l'Échoppe

Permanences sociales et pré-accueil

L'équipe de la permanence de pré-accueil comprend les deux salariés et des bénévoles, dont deux nouvelles recrues, anciennes assistantes sociales du Département et du CHU. Cela permet de maintenir une qualité d'écoute tout en développant la pertinence de nos conseils pour l'accès aux droits et la qualité de nos orientations vers des structures adaptées.

L'équipe a pu faire une formation dispensée par l'association « Le Nid » pour mieux appréhender des sujets difficiles comme la polygamie et la prostitution.

Continuation des ateliers

Les ateliers de cuisine « La santé dans l'assiette » se sont poursuivis dans la dynamique de l'année précédente. Douze ateliers ont été animés conjointement par un salarié, une bénévole et une diététicienne, touchant au total 76 participants, soit 40 « adhérents » différents. Deux ateliers « spécial étudiants » ont eu lieu pendant les vacances universitaires.

Les participants aux ateliers sont enthousiastes, plusieurs d'entre eux reviennent lorsqu'ils le peuvent :

« Je suis quelqu'un qui aime la cuisine. Lorsqu'on m'a proposé de venir aux ateliers à l'Échoppe, je voulais participer pour apprendre des recettes de plats que je ne maîtrise pas. Je suis revenu plusieurs fois car je m'y suis senti à l'aise, c'est toujours un plaisir de partager des mets avec des autres gens, ce sont des moments conviviaux très importants. Les conseils de la diététicienne nous permettent d'éviter de consommer certains produits, mauvais pour la santé. Par exemple, les germes dans les oignons, avant je cuisinais toujours avec et maintenant je les enlève. » (M. D.)

« J'ai participé à de nombreux ateliers car l'ambiance est bien, cuisiner est agréable et ça ne me fait plus penser à mes problèmes de santé. On apprend beaucoup de recettes d'autres pays, c'est ce que je recherche... J'espère que ça va continuer sur cette lancée, c'est super d'avoir le retour de l'infirmière. » (Mme M., mars 24)

Dans un double objectif d'amélioration de la qualité des fruits et légumes et d'implication des adhérents, **les séances de glanage et de cueillette se sont développées**. Au total, 15 sorties ont été menées dans plusieurs lieux de production : le Jardin sans Frontières à Grenoble, les Nouveaux Jardins de la Solidarité à Moirans, la Ferme du Grand Chemin à Charnècles, la Ferme de Thibaud à Voreppe et la Ferme du Loutas à Saint-Martin d'Uriage. Vingt adhérents ont participé à ces activités. Bien que ponctuels, saisonniers et nécessitant une grande réactivité, les glanages ont été très appréciés.

« Je suis venue pour voir ce que c'était, je ne connaissais pas le glanage. J'ai appris comment récolter les poireaux et les radis. J'étais contente de pouvoir récolter des légumes pour les redistribuer aux gens qui en ont besoin. C'était la première fois que j'allais dans les champs en France, mon papa avait des champs d'olives au pays. Là-bas on est tranquille, ça fait du bien à la tête, ça change de la ville. Je conseille vraiment aux gens d'y aller, c'était toujours bien d'être dans la nature et de découvrir de nouvelles choses. » (Mme M., juillet 2023)

Nouvelle expérimentation d'ateliers : « Les bons plans de l'Échoppe »

Pour les publics de l'Échoppe qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer avec l'augmentation des charges locatives et l'inflation, la maîtrise de l'énergie est un enjeu. Ces ateliers animés par des partenaires (par exemple : Finance et Pédagogie de la Fondation de la Caisse d'Épargne et le Pôle Inclusion Financière de Grenoble) permettent des échanges et apportent des conseils adaptés aux participants sur des sujets tels que la constitution d'un budget, l'explication des factures d'électricité, la manière de gérer la relation avec la banque et des astuces simples pour faire des économies d'énergie. Les adhérents rencontrent des professionnels auxquels ils pourront faire appel par la suite. Au total, les 4 ateliers ont réuni 15 participants, soit 11 adhérents différents.

Initiation de Français Langue Étrangère (FLE) : Pourquoi à l'Échoppe ?

Même parmi les personnes ayant déjà suivi des cours de français et résidant en France depuis plusieurs années, la maîtrise de la langue française demeure limitée.

Selon les retours des adhérents, cela serait dû au fait que leurs précédents cours étaient souvent surchargés en termes de nombre d'apprenants, ce qui rendait difficile leur suivi et leur participation active au sein du groupe. De plus, certains d'entre eux ont été découragés par des cours dont le niveau était inadapté. Enfin, certains ont été bloqués dans leur apprentissage par des problèmes de santé.

En général, les adhérents d'origine étrangère ont souvent du mal à sortir de leur quartier ou de leur cercle social pour chercher des cours ou d'autres services sociaux, principalement en raison de leurs lacunes en français qui entraînent un manque de confiance en eux et un sentiment d'insécurité linguistique.

En revanche, les adhérents connaissent bien le fonctionnement de l'Échoppe, ses bénévoles et ses salariés, et ils ont pleinement confiance en cette organisation. Leur fréquentation régulière de l'Échoppe crée un sentiment de confort et de familiarité, ce qui favorise leur participation.

Lorsque l'Échoppe a proposé des ateliers de français (2 par semaine, de niveaux différents), de nombreux adhérents ont réagi de manière très positive.

La méthodologie est ludique, l'objectif est de donner envie d'apprendre en passant un bon moment. Les thèmes et le vocabulaire sont en lien avec l'alimentation, la santé, la vie quotidienne.

En 2023, 48 séances ont eu lieu avec 43 apprenants de 14 nationalités différentes soit 247 participations.

Laure LI a mis en place cette expérimentation dans le cadre de son stage de Master 2 en FLE (1^{er} semestre 2023) et la poursuit en 2023-2024. Au vu de la réussite, un atelier de conversation complète les cours tous les 15 jours, en partenariat avec la bibliothèque du quartier Teisseire. Des bénévoles se joignent à Laure pour mener des conversations simples en français. Au total, 6 séances ont eu lieu et 20 apprenants y ont participé au moins une fois.

Continuité dans le processus participatif

En juin 2023, une rencontre animée par des trios bénévole/adhérent/salarié a été l'occasion de faire un bilan sur le projet. 19 adhérents ont participé, témoignant de leur motivation et de leur enthousiasme pour réfléchir au projet et organiser les différentes activités.

Une nouvelle réunion préparée et animée par des adhérents a eu lieu en septembre 2023 pour décider des actions à garder, en co-construire de nouvelles (voir ci-après), améliorer la communication et faciliter la participation des adhérents.

Développement des partenariats

Le partenariat avec EPISOL et le Marche d'Intérêt National de Grenoble pour récupérer des fruits et légumes le mardi matin s'est poursuivi. Nous avons également continué d'acheter ponctuellement des denrées à Biocoop Malherbe et réalisé une collecte solidaire de denrées auprès de leurs clients.

En partenariat avec les Nouveaux Jardins de la solidarité, une expérimentation de paniers de légumes pour les étudiants ne pouvant pas récupérer leur colis alimentaire à l'Échoppe a

débuté en novembre 2023. Ces paniers à 1 €, récupérables dans différents lieux, sont distribués actuellement à 6 étudiants.

Le Diaconat Protestant a été élu pour faire partie du Conseil d'Administration de la Banque Alimentaire de l'Isère (BAI) et y représenter les associations.

Nous avons également été retenu sur un appel à projet avec la BAI et l'association 3 ABI pour ensemble mettre en œuvre un projet améliorant la qualité des fruits et légumes distribués, tout en impliquant les adhérents volontaires de l'Échoppe.

4.2 À l'Entraide

Nathan Palanque, travailleur social, consacre une journée par semaine en moyenne à la préparation des dossiers étudiés lors des commissions de l'Entraide et à la communication des réponses. Il réalise le suivi des tableaux de bord qui nous permettent de rendre compte, de suivre les évolutions des demandes et d'argumenter des réflexions ou plaidoyers.

Un suivi semestriel des aides adressées ainsi qu'un contact régulier avec les travailleurs sociaux nous ont permis de réduire considérablement le nombre de chèques non encaissés.

Bénévoles et salariés ont été ensemble à l'initiative d'une rencontre avec l'équipe de travailleurs sociaux du Service Local de Solidarité (SLS) Grenoble Nord pour échanger sur les activités respectives.

4.3 À l'Escale

L'équipe de bénévoles est régulièrement secondée par les salariés, ce qui a rendu possible l'ouverture de l'Escale pendant tout l'été 2023 et les fêtes de fin d'année.

Cette dynamique a aussi permis d'organiser plusieurs sorties, promenades et visites avec les « habitués » dans Grenoble ou aux alentours.

Deux ateliers « Estime de soi », offerts par notre partenaire l'Agence du Don en Nature et animés par une esthéticienne ont réuni des adhérents de l'Échoppe et des habitués de l'Escale.

La présence d'un travailleur social permet d'assurer un accompagnement individuel des habitués au sein de la permanence sociale d'accès aux droits.

Tout au long de l'année un temps de réflexion pour les bénévoles a été proposé par Nathalie Carlin (6 séances). Cela a été l'occasion de se questionner sur sa pratique et de partager l'envie de « faire davantage équipe ».

4.4 Dans l'aide aux détenus

Dans le cadre du projet d'accompagnement, Nathalie Carlin a participé à la distribution des colis de Noël au titre du Diaconat Protestant, ce qui a donné lieu à des moments conviviaux avec les détenus.

Elle co-anime avec le Secours Catholique la réflexion de l'évolution des aides nouvelles, mieux adaptées aux détenus, que le Diaconat pourrait apporter. Une rencontre regroupant tous les acteurs associatifs en lien avec la Maison d'Arrêt de Varcès a eu lieu dans ce sens, ainsi qu'une réunion avec le responsable du service social et la directrice de la détention de la prison.

4.5 Dans le réseau Esaïe

Pour le réseau Esaïe, les salariés restent à disposition des jeunes qui, dans leurs démarches vers un relogement, recherchent des conseils ou ont besoin d'un regard professionnel sur la complexité de leur situation. Ils peuvent être en appui technique du COPIL ou des familles hébergeantes qui peuvent ainsi se consacrer pleinement à l'accueil.

Nous avons eu une bonne écoute de la part des institutions sur les projets portés en 2023, ce qui s'est traduit par l'obtention de plusieurs subventions.

Nathalie Carlin, Responsable chargée de développement du projet et Nathan Palanque, travailleur social

5. Le projet « EN-ACT »

Le projet EN-ACT est une action d'accompagnement de la régularisation par le travail des exilé.e.s sans papier. Il est soutenu par la Fédération de l'Entraide Protestante qui finance une salariée chargée de sa mise en œuvre en partenariat avec plusieurs associations du collectif Migrants en Isère.

Maintenir la dynamique

Depuis octobre 2021, 50 travailleurs étrangers ont bénéficié d'une régularisation au titre du travail (40 en 2022 et 10 en 2023). À ce jour, 30 dossiers sont toujours en cours d'instruction. Si le calendrier des réunions avec les services de l'État a été respecté, nous constatons toutefois une baisse des décisions positives, et des délais d'instruction prolongés.

Cette dynamique ralentie aurait pu contrarier l'élan des organisations patronales locales en faveur de l'expérimentation, mais les résultats positifs obtenus en 2022 ont, bien au contraire, démontré l'utilité de l'expérimentation EN-ACT pour le recrutement de travailleurs étrangers identifiés par les entreprises et n'ont fait que renforcer l'engagement du monde économique aux côtés d'EN-ACT.

Les demandes des employeurs

En deux années, plus de 170 employeurs locaux ont sollicité les bénévoles d'EN-ACT pour des conseils pratiques sur la démarche administrative. Du secteur du BTP à celui de l'aide à la personne en passant par la restauration et les entreprises isolées géographiquement, ils ont tous en commun d'être concernés par des difficultés de recrutement persistantes.

Le monde économique local reconnaît la pertinence d'un lien direct entre les employeurs, les travailleurs étrangers et les associations détentrices d'une expertise pour accompagner les employeurs qui souhaitent agir dans la légalité et régulariser un travailleur étranger.

Soutenir l'expérimentation EN-ACT, à l'intersection du droit du travail et du droit des étrangers, représente aujourd'hui une solution réaliste pour répondre aux besoins des chefs d'entreprises et sécuriser la relation de travail employeur-employé.

L'innovation des échanges entre les associations et le monde économique permet de réfléchir plus pertinemment à l'intégration par le travail. EN-ACT a impulsé une dynamique nouvelle et réunit des mondes qui ne se croisaient pas jusque-là : les associations et les entreprises se rencontrent autour de la valeur travail en ce qu'elle permet de produire de la richesse économique et également du vivre ensemble : travailler, c'est s'intégrer.

Des résultats impressionnants

Après une année de travail, l'intégration des travailleurs suivis par EN-ACT est concrète : 52 % sont passés d'un revenu nul à un salaire mensuel régulier, 85 % ne perçoivent aucune aide publique, tous se sont émancipés de l'aide alimentaire.

En termes d'emploi, 96 % des personnes sont toujours en emploi, 70 % ont signé un CDI, 4 % ont signé un CDD, 2 % sont auto-entrepreneurs et 20 % sont en apprentissage. Enfin, en termes de logement, 85 % ont un logement privé et paient leur loyer (11 % loués par des associations) et 15 % sont hébergés par un réseau solidaire ou en CHRS.

Après deux années de travail, 83 % des personnes sont toujours en emploi dont 66 % chez le même employeur, 90 % habitent dans le parc privé et tous les travailleurs qui étaient en CHRS l'ont quitté.

En définitive, la régularisation d'un travailleur étranger, c'est l'opportunité pour une entreprise d'envisager le parcours d'un apprenti, de consolider des compétences chez un travailleur volontaire et d'être plus serein sur la stabilité de son personnel. En ce sens, le lieu de travail est un catalyseur d'intégration : il favorise l'apprentissage du français, de la sociabilité et des codes culturels. Pour le travailleur étranger, obtenir un accès légal au travail, c'est s'assumer financièrement et faire l'expérience de l'autonomie, mais c'est surtout devenir légitime, avoir une place au travail et dans la société.

Pour l'équipe d'En-Act, la chargée de développement du projet, Simla Ramphul

6. Activités dans les associations partenaires

Le Diaconat est présent au conseil d'administration de **sept associations** qu'il a contribué à créer et auxquelles il reste très attaché. Il participe financièrement à des projets portés par ces associations. Agir avec d'autres associations donne plus d'efficacité auprès des pouvoirs publics (actions de plaidoyer) et permet d'apporter des réponses structurelles dans la durée.

6.1 La Remise

Créée en 1989 par le Secours Catholique de l'Isère, le Diaconat Protestant et la Récupération Ozanam, La Remise est devenue un point de vente d'occasion (textiles, jouets, mobilier...) incontournable sur la place de Grenoble. Mais c'est surtout un chantier d'insertion œuvrant sur la collecte, le tri et la revalorisation de différentes matières, principalement du textile.

Son but est d'accompagner des habitants du bassin grenoblois en difficulté d'accès à l'emploi vers une reprise d'une vie professionnelle durable, au moyen d'une activité économique réelle.

Elle compte actuellement environ 50 salariés en parcours d'insertion (pas tous à plein temps) et 4 magasins ayant chacun sa spécificité. Il y a aussi un atelier de tri de vêtements à la prison de Varcès qui emploie une dizaine de détenus.

Le représentant du Comité du Diaconat au CA de La Remise, Frédéric Gautier

6.2 ADA (Accueil Demandeurs d'asile)

Fondée y a plus de trente ans à l'initiative du Diaconat, du Secours catholique et d'Amnesty international, l'ADA est à Grenoble une association majeure qui reçoit, accompagne et soutient les demandeurs d'asile dans leur long et difficile parcours administratif.

En 2023, l'ADA a reçu 1959 primo-arrivants, soit +15 % par rapport à 2022.

Le pays le plus représenté dans ces arrivées est la Guinée-Conakry (avec 560 arrivants) suivie par le Congo RDC (165) et la Côte d'Ivoire (155).

Dans l'accompagnement des demandeurs d'asile, l'ADA contribue à faire comprendre les procédures et à rédiger les dossiers en faisant appel à des services d'interprètes et de traducteurs.

Outre sa présence au conseil d'administration, le Diaconat finance une partie des traductions de documents nécessaires pour les dossiers soumis auprès de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) ou de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile).

Les salariés de l'ADA effectuent un travail de veille sur l'accès aux procédures de demande d'asile, l'évolution de la législation, des aspects variés du quotidien des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Le représentant du Comité du Diaconat à l'ADA, François-Pierre Bouchaud

6.3 Le Habert St-Paul

L'association Le Habert St-Paul garde toujours le même objectif que l'Association St-Paul fondée par le père Fréchet, à savoir héberger et accompagner vers l'autonomie des personnes « à la rue ». Le Habert St Paul souhaite contribuer à leur redonner confiance et à faire reconnaître leur place dans la société. Actuellement, l'association gère 49 logements, certains financés par la ville de Grenoble et la Metro et d'autres mis à disposition par des propriétaires privés ou des bailleurs sociaux. Plusieurs personnes sont dans l'attente d'une place.

En 2023, Le Habert a expérimenté en ouvrant quelques places d'ateliers solidaires pour les personnes hébergées, afin qu'elles puissent se former en cuisine, en rénovation d'appartement ou en nettoyage. Une salariée (sur les quatre) est dédiée à la coordination de cette nouvelle action, et recherche des particuliers et des associations cherchant quelques heures de ménage par semaine. Ainsi l'Échoppe, début 2024, a fait appel à leur service et les recommande chaleureusement.

Fondateur de la nouvelle association avec le Secours Catholique et le Diocèse, le Diaconat soutient le Habert financièrement et il existe des liens importants entre cette association et l'équipe d'Esaië.

La représentante du Comité du Diaconat au CA du Habert, Nathalie CARLIN

6.4 UTPT (Un Toit pour Tous)

Membre fondateur d'UTPT depuis 1992, le Diaconat en est adhérent et actionnaire. Depuis sa fondation, l'organisation a évolué et s'est structurée en fonction des nécessités juridiques en trois pôles regroupés dans une association loi 1901 : 1) développement (achète et réhabilite des logements, statut de bailleur social en format coopérative) ; 2) gestion des bâtiments, y compris logements mis à disposition par des propriétaires privés ; 3) observatoire de l'habitat (analyse la situation du logement). Il y a trois collèges dans la coopérative : les membres associatifs qui gardent statutairement la majorité des voix en AG, les membres apporteurs de fonds (bailleurs sociaux en particulier), les personnes logées.

UTPT gère près de 800 logements (pour de très bas revenus, beaucoup au RSA). Ces logements sont tous répartis dans l'habitat, UTPT se refusant d'intégrer des ensembles de logements.

Avec 45 salariés et beaucoup de bénévoles (entretien des logements), elle vise l'insertion par l'habitat, avec un accompagnement social des familles. L'équilibre économique est atteint mais la forte hausse des biens immobiliers et l'évolution des taux de financement des acquisitions de logements le fragilisent.

Suite à l'élaboration d'un projet associatif, un plan de développement de 25/30 logements nouveaux par an est poursuivi. En 2023, devant la faible mobilité du foncier, seuls 15 logements nouveaux ont été intégrés.

Le Diaconat est le petit poucet de cette organisation (2600 € de capital contre 300 000 d'un bailleur social...). Il est important d'y rester et de veiller à ce que le rôle d'animateur et interpellateur social soit maintenu (y compris pour les personnes non régularisées ; y compris pour les sortants d'Esaië). À noter aussi que la mise à disposition de logements privés est une source intéressante pour la mission d'UTPT, elle représente quasiment un tiers du nombre total de logements.

Le représentant du Comité du Diaconat au CA d'UTPT, Philippe Glasser

6.5 3aMIE (Accueil, Aide, Accompagnement pour les Mineurs Isolés Étrangers)

L'association 3aMIE, dont le Diaconat a été membre fondateur en 2017, a accueilli en 2023 une centaine d'élèves. Sa mission principale est d'assurer la scolarisation des migrants mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs qui sont en attente d'accueil ou qui ne peuvent pas intégrer un établissement de l'Éducation Nationale.

Ses formations vont des apprentissages de base au niveau de l'école primaire (alphabétisation) ou du collège jusqu'au CAP et sont assurées par des enseignants bénévoles et quelques salariés.

Pour pouvoir réaliser l'ensemble de ces formations, 3aMIE travaille en complémentarité et en partenariat avec les autres associations chargées d'autres aspects de l'accompagnement dans les domaines du social, de l'hébergement, du soutien administratif et juridique et aussi avec d'autres établissements scolaires.

L'absence d'hébergement est un critère rédhibitoire pour une scolarité à 3aMIE et constitue donc une double peine pour les candidats qui ne peuvent pas rejoindre l'école de 3aMIE. C'est d'ailleurs un sujet de réflexion que 3aMIE souhaite porter avec ses partenaires.

L'année dernière, 80 élèves ont reçu un diplôme, soit un CAP du bâtiment ou de la restauration, soit un diplôme reconnaissant leurs connaissances en français, en informatique, en sécurité routière ou en secourisme. Une belle fête de remise des diplômes s'est déroulée au mois d'octobre en présence du maire de Grenoble.

Le représentant du Comité du Diaconat au CA de 3aMIE, Patrick Astier

6.6 EPISOL

EPISOL est une **épicerie** **solidaire**, ouverte à toutes et tous et qui pratique des prix selon le quotient familial du client. Sa création en 2015 découle d'une réflexion du Diaconat Protestant qui cherchait comment faire évoluer l'aide dispensée à l'Échoppe vers une aide plus inclusive dans la société et répondant mieux aux besoins des travailleurs pauvres.

Le projet s'est concrétisé avec le Secours Catholique, le CCAS de Grenoble et La Remise, active dans la lutte contre le chômage grâce à l'insertion par l'activité économique. Courant 2021, EPISOL a intégré l'activité de lutte contre le chômage en devenant chantier d'insertion, ce qui a conduit au retrait de La Remise.

EPISOL compte aujourd'hui plus de 1000 adhérents avec 200 passages en caisse chaque jour. C'est aussi une équipe de 8 salariés permanents, de salariés en insertion par l'activité économique et de plus de 80 bénévoles.

La clientèle comprend à 80 % des personnes en précarité alimentaire (travailleurs pauvres, familles nombreuses à faibles revenus, personnes âgées, étudiants), qui côtoient des personnes plus aisées, sous l'attention bienveillante d'un animateur salarié qui veille à favoriser le vivre ensemble.

EPISOL c'est :

- Le magasin au 45 rue général Ferrié à Grenoble ;
- la mobile, camion de vente dans les quartiers, qui a une dizaine de lieux de vente ;
- le tri au MIN : un dispositif de tri et de récupération de fruits et légumes en coopération avec le marché d'intérêt national ;
- la distribution de paniers solidaires pour le compte du CCAS de Grenoble.

Dans le cadre du collectif des acteurs de l'alimentation solidaire en Isère (CALISOLI), EPISOL construit un plaidoyer pour une sécurité sociale de l'alimentation et pour considérer que l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres.

Le représentant du Comité du Diaconat au CA d'EPISOL, Jean-Marc Lefebvre

6.7 La Banque alimentaire de l'Isère (BAI)

Créée en 1986, la banque alimentaire de l'Isère recueille, trie, stocke des denrées alimentaires et les distribue aux associations qui, comme le Diaconat Protestant à l'Échoppe, redistribuent aux personnes démunies. Elle fournit actuellement une centaine d'associations, CCAS ou épiceries sociales dans tout le département, approvisionnant ainsi près de 10 000 bénéficiaires par semaine, soit plus de 2 500 tonnes de denrées distribuées par an. À l'Échoppe, c'est environ une tonne de produits alimentaires qui arrive par camion chaque semaine.

Elle est approvisionnée principalement par la grande distribution, l'industrie agroalimentaire, l'Union européenne et le grand public (collectes dans les grandes surfaces). À cela s'ajoutent des surplus de la restauration collective et des aides de l'État via le PNAA (Programme national d'aide alimentaire).

La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), dont le Diaconat Protestant de Grenoble fait partie, a été l'un des fondateurs des Banques alimentaires au niveau national en 1984, avec 4 autres associations.

Élu lors de l'AG du 25 avril 2023, le Diaconat siège de nouveau au CA de la BAI après quelques années d'absence, au moment où celle-ci connaît de grands bouleversements : une nouvelle présidente en 2023 et un déménagement prévu en 2024 dans des locaux plus vastes.

La BAI fait face à de nouveaux défis, notamment l'augmentation de la précarité, donc de la demande des associations, alors que la « ramasse » de produits dans les supermarchés se

réduit, l'obligeant à procéder à des achats pour compenser la baisse des dons, ce qui va à l'encontre de son principe initial de gratuité.

Elle doit aussi répondre aux enjeux climatiques : transports décarbonés et nécessité d'œuvrer pour une alimentation plus saine et plus locale.

Le Diaconat est associé à la BAI dans un projet qui sera mis en œuvre en 2024 (voir en section 4.1, p. 12).

La représentante du Comité du Diaconat au CA de la BAI, Élisabeth Olléon

6.8 Autres partenariats

Le Secours Catholique Isère

Le Diaconat a construit de longue date un partenariat privilégié avec le Secours Catholique de l'Isère. Nous fonctionnons ensemble dans le cadre du réseau Esaïe, dans l'aide apportée aux détenus, et aussi au niveau de l'entraide sur de nombreux dossiers où nous sommes sollicités conjointement par les instructeurs.

Nous poursuivons des actions d'interpellation en commun auprès des partenaires et des institutions. En 2023, nous avons rencontré conjointement le Département sur la question de l'hébergement des femmes et enfants à la rue ainsi que sur les mineurs non accompagnés.

Nous sommes aussi intervenus sur plusieurs textes de loi ou des politiques publiques, comme la loi Immigration ou la politique du logement et de l'hébergement. Nos actions communes sont appréciées de nos interlocuteurs et donnent plus de force à nos plaidoyers.

La Fédération de l'Entraide Protestante

Le Diaconat est membre de la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) : <http://www.fep.asso.fr>

La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) rassemble 370 associations et fondations œuvrant dans le champ social, médico-social et sanitaire. Reconnue d'utilité publique depuis 1990, la FEP se fixe comme objectif de lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine, pour une société plus juste et plus solidaire.

Au cœur de sa charte, la FEP affirme que « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités ». Cette affirmation est reprise comme mission par le Diaconat Protestant de Grenoble.

Des représentants du Diaconat participent régulièrement aux réunions régionales et nationales de la FEP. La FEP contribue au financement de la salariée chargée du projet EN-ACT, ainsi qu'au projet « Mieux manger pour tous » et a également soutenu le Diaconat dans son accueil d'une famille déplacée d'Ukraine jusqu'à juillet 2023.

Le Collectif Migrants en Isère

En 2023, le collectif d'associations Migrants en Isère s'est élargi avec l'accueil d'une association du nord Isère (Accueil Réfugiés Val Du Dauphiné). Une rencontre du collectif a lieu tous les mois. 22 associations en font partie, dont le Diaconat.

Le manque d'hébergement d'urgence dans l'agglomération, les difficultés pour obtenir ou renouveler des papiers auprès de la préfecture, l'accueil des MNA (Mineurs Non Accompagnés) dont le nombre est en augmentation dans le département, le projet En-Act sont des sujets sur lesquels les associations partagent et échangent des informations, leurs observations et préoccupations.

Pour alerter sur les dangers de la loi proposée par le ministre de l'Intérieur sur l'immigration, le collectif a proposé durant l'année 2023 des rencontres publiques, des conférences de presse, des cinés-débat et il a été présent lors de diverses manifestations (forum des associations, fête des Tuiles ...). Des rencontres avec les députés et sénateurs de l'Isère pour exprimer la position du collectif ont aussi été organisées.

Le représentant du Comité du Diaconat au collectif, Patrick Astier

La Coordination des accueils de jour Isère

L'Escale étant répertoriée comme un accueil de jour du territoire grenoblois, le Diaconat est représenté à la coordination des accueils de jour de l'Isère, qui se réunit une fois par mois afin d'échanger entre structures du département et de convenir d'actions communes pour maintenir la qualité d'accueil dans ces lieux spécifiques importants pour les personnes en précarité.

La spécificité en Isère, que nous défendons, c'est l'existence d'une multiplicité d'accueils de jour adaptés à chaque territoire et fonctionnant en complémentarité en termes de publics, de services proposés et de jours d'ouverture.

La coordination permet aussi des mutualisations, notamment pour répondre à des appels d'offre publics. C'est ainsi que, depuis 2 ans, le Diaconat via l'Escale est inscrit dans le projet d'amélioration de l'accès aux droits, ce qui nous permet de bénéficier de financement pour renforcer notre accompagnement auprès des personnes accueillies.

La coordination permet aussi de construire des interpellations communes auprès des pouvoirs publics. Elle bénéficie chaque année du concours de l'association *Un toit pour tous* pour la rédaction et la présentation de son rapport d'activité.

La représentante du Comité du Diaconat au collectif, Françoise Bouchaud

Le Collectif des associations de bénévoles

Le Diaconat est représenté dans ce collectif qui regroupe aussi une vingtaine d'associations œuvrant dans l'aide alimentaire et l'hébergement, y compris pour les personnes sans domicile fixe. Le collectif permet d'échanger des informations, de comparer les tendances, d'organiser des actions communes (plaidoyer, soupe populaire, Journée mondiale du refus de la misère) et sert d'interface avec le CCAS de Grenoble. Il permet aussi d'interpeller les élus de Grenoble ou les services administratifs de façon collective.

La représentante du Comité du Diaconat au collectif, Élisabeth Olléon

7. Gestion et gouvernance

Le conseil d'administration du Diaconat, appelé Comité, a siégé cinq fois en 2023, et le Bureau a tenu treize réunions sur l'année, le plus souvent en visioconférence.

Lors du séminaire du Comité de janvier 2023, la thématique abordée était « La présence du Diaconat dans la ville au sein des associations partenaires et des collectifs : quel sens pour le Diaconat et l'Église, quelle implication des bénévoles et des salariés ? ».

Le Diaconat emploie maintenant trois personnes de façon permanente ainsi que des intervenants ponctuels et des jeunes en stage ou service civique. Les salariés sont une vraie valeur ajoutée. Grâce à eux, le Diaconat peut mener à bien de nouvelles actions et apporter une expertise professionnelle dans le travail social.

Notre image extérieure en est renforcée et notre association gagne en fiabilité et en efficacité pour la collecte de financement. Le succès de ce dernier point a permis de passer les deux chefs de projet en CDI.

Lors de cette assemblée générale 2024, nous procéderons à une élection de l'ensemble du comité conformément à nos statuts. Le comité sera élu pour un mandat de quatre ans.

8. Convivialité et temps communautaires

Le marché de Noël et sa brocante, traditionnellement organisés par le Diaconat, ont pu avoir lieu le samedi 2 décembre 2023, avec une joie renouvelée chaque année et une participation en hausse. Plus d'une trentaine de bénévoles ont préparé cet événement et ont participé à la brocante, à l'animation ou à la restauration. Une choucroute, confectionnée par les petites mains de l'Église et du Diaconat, a pu être servie sur place à plus de 140 personnes. Diverses animations pour jeunes enfants ont apporté de la fraîcheur à la manifestation.

Au cours de l'année, deux brocantes ont été organisées par l'équipe de bénévoles : une au printemps et une en septembre, où la vente a pu se dérouler malgré une pluie malencontreuse.

Trois belles réussites qui ont permis d'abonder les ressources du Diaconat d'un tiers supplémentaire par rapport aux années précédentes.

9. Communication

Le Diaconat Protestant tient régulièrement une rubrique dans le journal de l'EPUG *Les Échos* (5 numéros par an).

Depuis 2020, sa communication interne s'effectue par la lettre d'information périodique *Transversale* qui fait connaître les actions de l'association et de ses partenaires. *Transversale* est élaborée par un comité de rédaction pour témoigner du sens des engagements et de la mission du Diaconat.

Début 2023, *Transversale* est devenue une infolettre numérique, diffusée à tous les membres du Diaconat et à ses sympathisants. Quatre numéros ont été publiés en 2023 (du n°13 au n°16), constitués d'un éditorial et d'articles également publiés dans les actualités du site Internet.

Le site Internet a été entièrement rénové en 2023. C'est à la fois une vitrine pour présenter les objectifs, les valeurs et les actions du Diaconat, et un moyen de faire connaître de façon dynamique ses réalisations, accompagnées de témoignages, ainsi que les interpellations mises en œuvre en propre ou avec des partenaires. C'est aussi un moyen plus simple et plus direct de collecter des dons.

Le Diaconat communique également à l'extérieur sur des actions de plaidoyer avec ses partenaires par des communiqués de presse ou des lettres interpellant les institutions, qui sont aussi diffusées sur son site.

10. Conclusion

Comme chaque année, ce rapport d'activité a rendu compte de la variété des activités du Diaconat Protestant et de ses partenaires, que ce soit dans le service auprès des plus démunis ou dans les actions de témoignage auprès des pouvoirs publics et des citoyens.

Le recrutement de salariés et de nouveaux bénévoles, l'apport de nouvelles ressources financières, ainsi que l'engagement de fonds propres du Diaconat permettent de poursuivre notre stratégie d'accompagnement des publics aidés et d'assurer une présence crédible avec nos partenaires associatifs auprès des pouvoirs publics.

En 2023, le Diaconat a continué d'impliquer les publics aidés dans les activités qui les concernent, ce qui constitue une vraie richesse et une façon différente de servir en agissant ensemble. En redonnant du pouvoir d'agir aux personnes en grande précarité qui subissent tout particulièrement les effets de la hausse des prix, le Diaconat contribue à les faire progresser vers plus d'autonomie et d'intégration sociale.

Nous souhaitons que, grâce à l'implication de chacun, le Diaconat poursuive ce chemin, tout en étant en perpétuelle réflexion sur ses actions, et en continuant à témoigner sur ce qu'il observe. Tout cela grâce à une collaboration étroite entre bénévoles et salariés et grâce au soutien de la communauté protestante et de nos sympathisants.

Jean-Marc Lefebvre, Président du Diaconat Protestant

Le Diaconat Protestant est soutenu par la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), l'État (France Relance), la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), l'Agence du Don en nature et de nombreux donateurs individuels.

